15ème FORUM DES RASED
Comment faire RASED aujourd'hui ?

Lors du forum des RASED l'année dernière en 2026, nous avons abordé l'évolution du concept de la difficulté scolaire depuis la création des RASED. Mais en 2027, qu'est-ce qu'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté ? Il devrait être composé de 3 entités complémentaires (psychologue de l'Éducation nationale, enseignants spécialisés à dominante relationnelle, enseignants spécialisés à dominante pédagogique) qui œuvrent aux besoins de l'enfant/élève.

Cependant, le contexte et les conditions de travail des RASED ont évolué de façon diverse selon les secteurs. Les réseaux sont souvent incomplets du fait des fermetures de postes successives. Des injonctions institutionnelles peuvent être en contradiction avec nos missions. Les psychologues sont sollicités sur des missions (d'évaluations au détriment des accompagnements) en dehors des RASED. Les formations se sont réduites (au fil du temps). Certains membres ne sont plus formés à la spécificité de leur métier. Le recours à des contractuels est de plus en plus fréquent. Les temps consacrés aux synthèses se réduisent…

Tout cela pénalise la qualité du travail et la réflexion sur le temps long.

Par ailleurs, des dispositifs ou des aides externalisées se multiplient et viennent se superposer voire se substituer au RASED.

Comment et en quoi la diversité de nos spécificités apporte une réponse pertinente ? En quoi notre réflexivité commune peut-elle soutenir les élèves en difficulté, les familles et les enseignants ?

Si la pertinence du RASED n'est plus à prouver, la création de nouveaux dispositifs tend à diluer l'action.

Qu'en est-il de la pertinence de ce millefeuille d'aides ?

Comment continuer à prévenir, soutenir, aider les enfants face à cette juxtaposition de dispositifs ?

Quelle évolution des RASED pouvons-nous penser et envisager dans le contexte actuel tout en respectant nos valeurs ?

Ce 15ème forum des RASED nous permettra de **poursuivre la réflexion** sur la notion de RASED, de **réaffirmer le sens de ce dispositif** au-delà de nos spécificités professionnelles et d'ajuster sa place dans le contexte actuel.